

COMMUNE DE CANOHÈS	COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 03 AOUT 2018
---------------------------	--

L'an deux mille dix-huit et le vendredi trois août, le Conseil Municipal de la Commune de Canohès, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Maire.

Membres présents : Mmes et MM. CHAMBON – ALENDA - ESCUDER SANCHEZ - QUINTA – LANGLAIS - VERNET - MEDINILLIA – LOMPECH - HERRERA – DE JESUS - DURUPT - TROUCHE – FRANCO - CLIMACO

Pouvoirs : D.FOURCADE à J.L.CHAMBON - C. COLL à F.QUINTA - L.BERMOND à M.L.ALENDA – G.TRILLES à F.ESCUDER SANCHEZ – C.GENESTIER à A. LANGLAIS M.GONZALES ALVAREZ à D.HERRERA – T.JUSTAFRÉ à J.L. FRANCO - L.COPIN à A. TROUCHE

Absents : V.COPIN – J.C. GODARD - E.OURADOU – V. LEGROUX

Secrétaire de séance : Martine MEDINILLIA est désignée secrétaire de séance

DÉCISIONS DU MAIRE :

2018-44 : Signature d'un contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle « petite note 1^{er} âge » le lundi 02 juillet 2018 a la maison de la petite enfance avec la SARL Anim'Passion spectacles

2018-45 : Signature d'un contrat d'engagement avec l'association « Banda Jovent del Monestir » pour le défilé du 14 juillet 2018 à Canohès

2018-46 : Autorisation de la Société Publique Locale Perpignan Méditerranée à signer l'avenant n°1 au contrat de la Société BEG en tant que coordinateur pour la sécurité et la protection de la santé (SPS) pour le réaménagement et l'extension des groupes scolaires, restaurant scolaire et accueil de loisirs périscolaire.

2018-47 : Création de la régie d'avances et de recettes accueil loisirs extrascolaire

2018-48 : Nomination des régisseurs de la régie d'avances et de recettes accueil loisirs extrascolaire

2018-49 : Nomination des mandataires de la régie d'avances et de recettes accueil loisirs extrascolaire

2018-50 : Création des tarifs de la régie d'avances et de recettes accueil loisirs extrascolaire

2018-51 : Signature d'un contrat d'engagement avec la formation « Dalida Show » pour un spectacle le vendredi 27 juillet 2018 a l'occasion du feu d'artifice au stade de Canohès.

2018-52 : Signature d'un contrat d'entretien pour l'adoucisseur d'eau de la MPE « El Niu » de Canohès

2018-53 : Signature d'un contrat de dératisation et de désinsectisation avec la Société ECOLAB PEST FRANCE pour l'école maternelle Pauline Roland.

2018-54 : Signature d'un contrat de location d'une pompe à chaleur air-eau réversible 161 KW avec la Société TRANE RENTAL SERVICES pour la salle polyvalente Claude Nougaro.

2018-55 : Signature d'un contrat d'engagement avec Bruno MASNOU pour l'animation musicale du repas dansant du 14 juillet 2018

Délibérations adoptées lors du Conseil Municipal du 03 août 2018

DÉLIB 2018-01 : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC DES COMMUNES DU POLE GRAND OUEST POUR L'ACHAT GROUPE DE FOURNITURES ET COUCHES BÉBÉ POUR LES STRUCTURES MULTI-ACCUEIL JEUNES ENFANTS – CRECHE EL NIU POUR CANOHÈS

Le Conseil Municipal décide :

D'ADHÉRER au groupement de commandes avec les communes du Pôle Grand Ouest pour l'achat groupé de fournitures et couches bébé pour les structures multi-accueil jeunes enfants pour la crèche « El Niu » de Canohès,

D'APPROUVER les termes de la convention de groupement de commandes désignant la commune de Le Soler comme coordonnateur du groupement, ayant le pouvoir adjudicateur,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes jointe à la présente délibération, ainsi que tous documents afférents à ce dossier.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°01

DÉLIB 2018- 02 : DEMANDE DE CONCESSION A PERPÉTUITÉ POUR LA TOMBE DE JULIEN BAPTISTE PIERRE PANCHOT – MORT POUR LA FRANCE

Le Conseil Municipal décide :

DE SE PRONONCER favorablement sur la demande de la famille de Monsieur Julien PANCHOT concernant la possibilité de concéder à perpétuité, la concession n°78 située au cimetière communal n°1,

D'APPROUVER à titre exceptionnel, la concession du terrain n°78 à perpétuité, à l'euro symbolique,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les documents afférents à cette délibération.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°02

DÉLIB 2018-03 : APPROBATION DU PROJET ÉDUCATIF

Le Conseil Municipal décide :

APPROUVE le projet éducatif de la commune tel que présenté,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°03

AFFAIRES DIVERSES

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.



Le Maire,

Jean-Louis Chambron

Jean-Louis CHAMBON